

ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Bernissart

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la Société ANTHO-MATT SRL, Quartier de la Gare 3 bte A à 7321 Bernissart (Blaton).

en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une salle de spectacles « Le Paradise » au quartier de la Gare 3 bte C à 7321 Bernissart (Blaton).

Autorité compétente : Le Collège communal

EIE : non soumis

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du : **6 mars 2024**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
06.03.2024	08.03.2024	Administration communale de Bernissart rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart le 22/03/2024 à 11h00	Administration communale de Bernissart, Place de Bernissart n°1 à 7320 Bernissart

Le Bourgmestre,

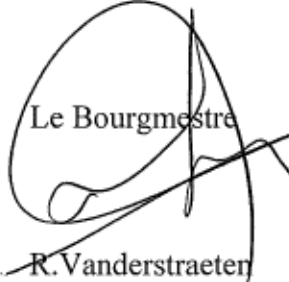
porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service environnement, tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et 13h15 à 16h, ainsi que le 20/03/2024 jusqu'à 20h.

Pour les consultations, RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Monsieur Marc Buslin (069/59.00.28 – marc.buslin@bernissart.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale, Place de Bernissart n°1 à 7320 Bernissart et service.environnement@bernissart.be dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Bernissart: le **05 MAR. 2024**

Le Bourgmestre

R. Vanderstraeten